



Projet éolien de Nord N11 - Eoliennes d'Aunis 1

LETTRE D'INFO N°6 • Juillet 2025

Photo d'illustration

Eolise est une **société française**, indépendante et poitevine spécialisée dans le **développement de projets éoliens et photovoltaïques**. Localisée à Chasseneuil-du-Poitou, elle conduit des projets en Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Eolise profite donc d'un **ancrage local**, mais aussi d'un **solide savoir-faire dans le développement de projets d'énergies renouvelables**, grâce à l'expérience de ses fondateurs, actifs dans les énergies renouvelables depuis 20 ans. L'équipe salariée, composée d'une dizaine de collaborateurs, réside en Poitou-Charentes. Elle **privilégie le travail avec des entreprises locales, créatrices d'emplois** dans le territoire des projets développés.

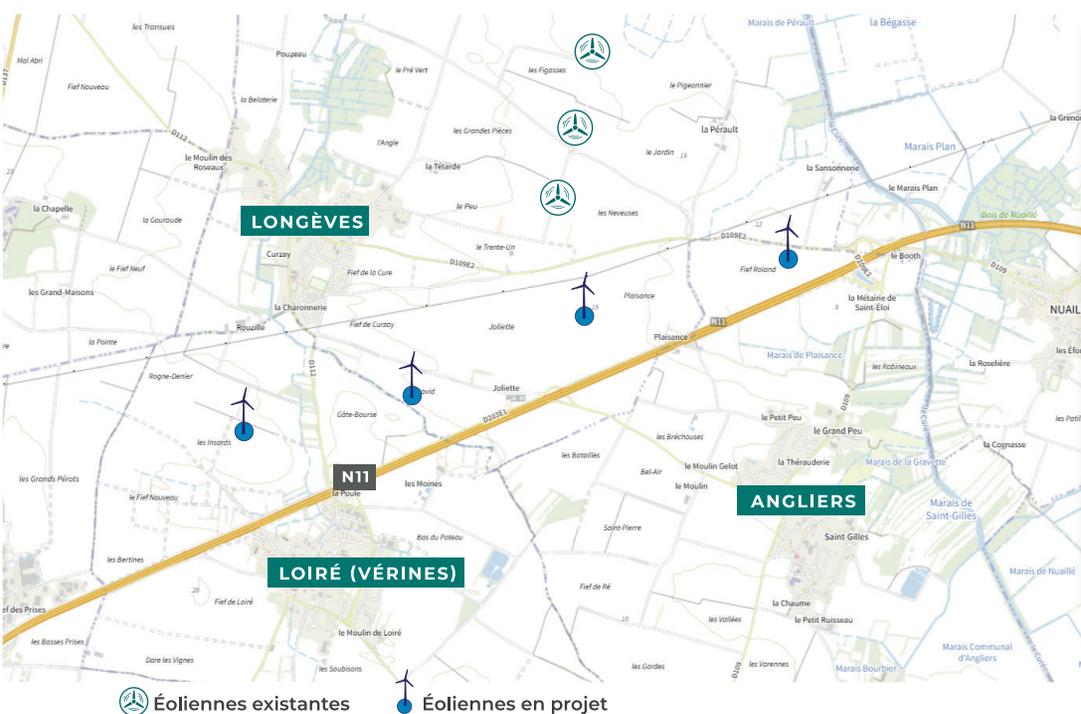


La société Eolise a **initié le projet éolien de Nord N11** dès 2018, date à laquelle les premiers contacts avec les élus locaux ont été établis.

Depuis, ce projet a suivi de nombreuses étapes classiques : contacts et contractualisation avec les propriétaires et exploitants agricoles, études de terrain, rédaction d'un dossier d'étude d'impact, concertation avec les riverains (forums d'informations, réunion sur l'autoconsommation collective, porte-à-porte...), etc.

Le projet a ensuite pris du retard en 2022, puisqu'il a été rejeté par la Préfecture pour des motifs aéronautiques sur une des cinq éoliennes (l'éolienne la plus à l'ouest).

Eolise a donc préparé un nouveau dossier, présentant un **projet de quatre éoliennes au lieu de cinq**. Cette seconde instruction initiée en 2024, devrait amener à une **enquête publique d'ici à fin 2025**.



QUELLES ÉOLIENNES POUR CE PROJET ?

- 4 éoliennes de 200 mètres (hauteur en bout de pale)
- Une puissance unitaire de 5,6 MW
- Une production annuelle de 55 100 MWh, soit la consommation électrique annuelle de 24 500 personnes (eau chaude et chauffage inclus)
- Une implantation le long d'un axe routier et d'une ligne électrique très haute tension

Les détails du projet sont disponibles sur www.eolise.fr/projet/eolien-nord-n11/

ET MAINTENANT ?



Guillaume GERMAIN · Chef de projet éolien ·

Le développement de ce projet, plus long que prévu, ne remet en pas en cause sa qualité.

En effet, **la zone de projet possède de nombreux atouts et permettrait au territoire d'accélérer sa transition énergétique et la sortie des énergies fossiles.** Ces délais, que nous déplorons, ne sont malheureusement pas une exception puisqu'en France, il faut compter environ 10 ans en moyenne pour qu'un parc éolien sorte de terre (entre son initiation et sa mise en service).

La prochaine étape sera l'enquête publique, avant une décision préfectorale attendue en 2026.

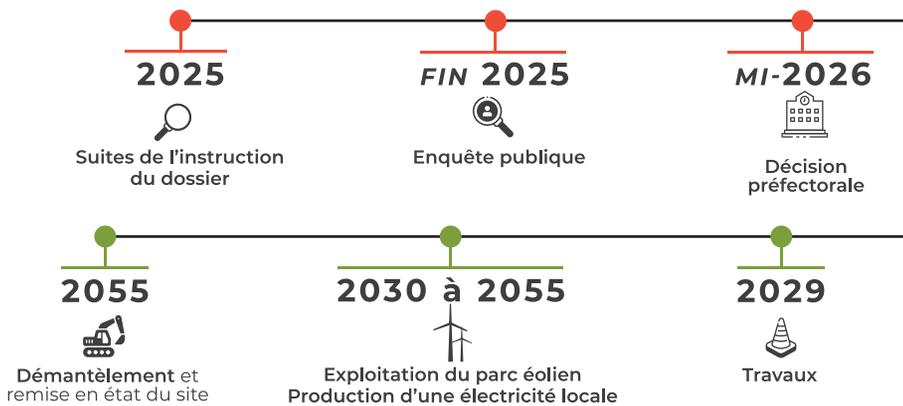


QUELLE PRODUCTION ÉLECTRIQUE ?

La hauteur et le diamètre des éoliennes vont déterminer leur capacité à produire de l'électricité. En effet, plus l'altitude augmente, plus le vent est puissant et stable. De même, un diamètre plus important, grâce à des pales plus longues, permettra de capter plus de vent.

Le dernier élément déterminant est la puissance nominale de l'éolienne. Les dernières générations d'éoliennes ont une puissance nominale plus importantes, par rapport à celles d'il y a 15 ans. Ces évolutions permettent de produire plus d'électricité, avec moins d'éoliennes.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



QUELS REVENUS POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES ?

La fiscalité appliquée aux projets éoliens permet aux collectivités locales de bénéficier d'un revenu annuel, pendant la durée d'exploitation du parc, soit 25 ans.

Chaque année, les 3 communes et les communautés de communes recevront un cumul de **160 000 euros** et le département recevra **57 000 euros**.

Ces recettes fiscales viendront apporter un revenu supplémentaire au territoire.



Photo prise lors du forum d'information à Longèves (salle de l'Envol), le 27 octobre 2021. Au total, quatre forums ont été organisés.

Dans le contexte de crise climatique et énergétique, **l'éolien et le photovoltaïque sont les solutions les plus efficaces pour produire rapidement une électricité locale d'assurer l'indépendance énergétique du pays.** Selon le GIEC*, ces énergies sont également les deux principales solutions énergétiques à déployer rapidement pour limiter le dérèglement climatique. En effet, l'électricité produite grâce à ces énergies renouvelables, associées à l'électrification de nos modes de transports (véhicules électriques) et de de chauffage (pompe chaleur), nous permettra de **réduire nos importations de gaz et de pétrole**, très émetteurs de gaz à effet de serre.

*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat



VOUS SOUHAITEZ NOUS FAIRE PART DE VOTRE INTÉRÊT, POSER UNE QUESTION, APPORTER UNE SUGGESTION ? CONTACTEZ NOUS !

Guillaume GERMAIN · Chef de projet éolien · Baptiste WAMBRE · Responsable développement ·

Téléphone : **05 49 38 88 25** · Courriel : g.germain@eolise.fr

Eolise SAS · 3, av. Gustave Eiffel · 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Cette lettre d'information est diffusée aux habitants des communes d'implantation potentielle et voisines, hors boîtes aux lettres "stop pub".

Les détails du projet sont disponibles sur www.eolise.fr/projet/eolien-nord-n11/

©fanny-b'Graphik · Impression/Diffusion : Médiapost · Ne pas jeter sur la voie publique.